

LE CONSERVATOIRE ET LA SCOLA

Depuis son installation rue Saint-Jacques, dans le vieil hôtel seigneurial que M. Charles Bordes y découvrit pour elle, *la Scola* est en train de devenir le centre artistique de la France musicale. Son influence agit par rayonnement. Ses récitals parisiens, les voyages de ses directeurs, artistes ou élèves répandent autour d'elle et dans nos provinces la connaissance, l'amour et le culte des chefs-d'œuvre du passé. Elle propage en même temps, et jusqu'à l'étranger, le meilleur de notre production contemporaine. Dans cette « Ecole de musique répondant aux besoins modernes », — selon le mot du maître qui en est l'âme, Vincent d'Indy, — on n'a pas d'autre but, d'autre pensée que l'art. On n'y recherche pas le succès ; on n'y exhibe point de virtuoses. Les séances publiques y sont le corollaire des études, l'épreuve et la confirmation de la méthode. Si la partie spécialement théorique de celle-ci peut sembler, comme toute théorie, discutable à certains égards, le choix autant que la diversité des programmes des innombrables concerts est, pour tout auditeur, un enseignement. Il n'y a pas un autre endroit à Paris, peut-être au monde, où l'on puisse entendre en six mois, comme on le put faire cette année, plusieurs *Cantates* de Bach, tous les *Quatuors* à cordes de Beethoven avec les plus belles de ses *Sonates* pour le piano, l'histoire de la *Sonate de violon*, des actes entiers d'opéras de Lully, de Rameau et de Gluck, des œuvres ignorées ou quasi des clavecinistes ou organistes des xvii^e et xviii^e siècles, des airs de Carissimi, des lieder de Schubert et de Schumann, des *Chorals* d'orgue de Bach et

de César Franck, le *Requiem* de Mozart, etc. A *la Scola*, on joue beaucoup de musique et seulement de la bonne musique.

D'autre part, *la Société Nationale*, fondée en 1871 par Bussine et Saint-Saëns, quoique l'aînée de *la Scola*, en apparaît aujourd'hui le complément naturel et nécessaire. *La Scola* exhume et étale à tous les yeux les trésors du passé; *la Société Nationale* explore l'avenir. Il est très rare que les programmes de *la Nationale* ne soient pas extrêmement intéressants. A côté des chefs de notre actuelle école française, de leurs élèves ou lieutenants, on y voit figurer des artistes de tendances très différentes, des « jeunes » dont la fougue trahit la fécondité impatiente, des inconnus d'hier qui feront parler d'eux et, jusque dans les essais prématurés, avortés, si l'on veut, on retrouve partout l'effort désintéressé, sincère, de musiciens profondément épris de leur art.

Il advint que *la Nationale* fut amenée, pour certains de ses concerts, à demander l'hospitalité à *la Scola*. Les orgues sont rares à Paris en dehors des églises. La rapide prospérité de *la Scola* lui a permis l'acquisition d'un bel instrument de la maison Mutin. Il parut désirable aux comités directeurs des deux sociétés que cet instrument, nécessaire à la vulgarisation de l'œuvre des maîtres de l'orgue, servît aussi à faire connaître les ouvrages nouveaux de musiciens vivants. En encourageant ceux-ci à cultiver ce genre de composition, on ne pouvait attendre que des résultats heureux pour la vitalité et le développement d'un art glorieux et musical entre tous. Le 22 mars dernier, alléché par l'annonce d'une *Suite brève* pour orgue de Pierre de Bréville, et curieux d'inédites *Pièces* pour piano d'un « jeune » appelé Florent Schmitt, de qui *Soirs*, un premier recueil, était plein de promesses, j'arrivai donc à *la Scola* où *la Nationale* avait transporté ses pénates. Là, j'appris, non sans quelque déception, qu'on avait dû modifier le programme. Par bonheur la *Suite brève* y demeurerait, mais les morceaux de Florent Schmitt, remplacés par du Boro-

dine et du Balakirew, avaient disparu et avec eux, du moins pour moi, l'attrait de l'inconnu. L'exécution en avait été confiée à une jeune artiste, 1^{er} prix d'orgue au Conservatoire où elle poursuit en ce moment ses études de composition, et qui devait jouer aussi les pièces d'orgue de MM. de Séverac et de Bréville. On vint nous prévenir que « M. le Directeur du Conservatoire, *croyant à une fusion de la Scola et de la Nationale*, avait d'abord interdit à son élève, sous peine de renvoi immédiat, de paraître au concert donné dans la salle de la rue Saint-Jacques, puis, instruit de son erreur, avait retiré sa défense, mais trop tard pour qu'on pût profiter de son autorisation, à cause des engagements contractés dans l'intervalle avec d'autres artistes ».

Je ne connais pas assez les règlements intérieurs de notre Conservatoire pour avoir si son Directeur a vraiment le droit de chasser d'une classe de composition une élève de l'établissement qui, son 1^{er} prix d'orgue en poche, va jouer de son instrument quelque part. Son sexe lui laissant peu de chances d'obtenir un poste régulier dans une église, il s'ensuit que, pendant le temps qu'elle doit passer encore au Conservatoire, c'est-à-dire plus d'une année, à moins de louer la salle du Trocadéro, la jeune fille en question doit renoncer à tirer parti de son talent. Il résulte aussi de la décision de M. Théodore Dubois que, si *la Nationale* découvrait à Paris, autre part qu'à *la Scola*, une salle pourvue d'un grand orgue, la jeune élève du Conservatoire y pourrait aller, sans craindre aucune observation de son Directeur, interpréter n'importe quoi, les pages subversives d'audacieux novateurs aussi bien que les élucubrations incertaines de quelque débutant, mais qu'elle n'aurait pas la permission d'exécuter une fugue de Bach à *la Scola*. Les considérations d'ordre musical apparaissent ainsi absolument étrangères à la détermination de M. Théodore Dubois. Hésitant de ravalier l'incident à une misérable question de boutique, on épuise les conjectures. On donnerait volontiers sa langue au chat plutôt que de sup-

poser chez M. le Directeur du Conservatoire des préoccupations autres que purement artistiques. Aussi est-on envahi d'un sentiment voisin de la stupeur en lisant ce qui suit dans *les Tablettes de la Scola* (15 mars 1902) : « Monsieur P..., un de nos plus brillants élèves d'orgue, ne fera plus dorénavant partie de l'école, M. le Directeur du Conservatoire, auquel il appartient comme élève de contrepoint et fugue, lui ayant interdit l'accès de *la Scola* sous peine de renvoi. La classe d'orgue du Conservatoire étant une classe supérieure où l'on n'est admis qu'au concours et le Conservatoire n'ayant pas de classe d'orgue préparatoire, il faut bien que les postulants à cette classe supérieure s'y préparent quelque part ?? Ce n'est pas la première fois que plusieurs de nos élèves se font admettre aux classes du Conservatoire, peut-être à l'insu de M. le Directeur. Quant à M. P..., nous avons été les premiers à l'engager à rester auprès de ses maîtres de la rue Bergère. »

Si l'on veut bien remarquer que M. Alexandre Guilmant est professeur titulaire de la classe d'orgue à la fois au Conservatoire et à *la Scola*, où le Conservatoire vint le chercher, on se courbaturera vainement les méninges pour trouver une excuse musicalement valable à l'ukase directorial. En fait, M. Théodore Dubois a déclaré la guerre à *la Scola*. Tout Français a le droit de demander pourquoi. M. Théodore Dubois ne doit point oublier que l'institution qu'il gère, à bail quinquennal et jusqu'ici renouvelé, n'est pas son Conservatoire, mais *notre Conservatoire national*, entretenu par l'Etat, c'est-à-dire vivant des deniers de Jacques Bonhomme, et destiné, officiellement du moins, à procurer aux jeunes talents de notre pays le bienfait gratuit d'une complète éducation musicale. Cette gratuité, non moins que les privilèges ou avantages inhérents aux titres variés des « lauréats du Conservatoire », exclut toute possibilité de concurrence matérielle de la part d'une entreprise similaire émanant de l'initiative privée. Le Conservatoire ni l'Etat n'ont *matériellement* rien à perdre

d'une diminution du nombre des élèves, tandis que ceux-ci ont beaucoup de raisons très « matérielles » pour ne pas abandonner la maison officielle. Il semble donc, à moins de présumer l'invraisemblable et peu noble souci des « leçons particulières », qu'on puisse écarter l'hypothèse d'une préoccupation de cette espèce chez un Directeur du Conservatoire. Le mandat dont il est investi par sa fonction même est d'un caractère plus élevé et exclusivement artistique. Il a le devoir « national » de former de bons musiciens, de fournir à ses administrés, le plus qu'il peut, les occasions de développer leurs dons naturels et de parfaire leur instruction, en exerçant certes sur celle-ci une surveillance légitime. On ne saurait reprocher sans injustice à M. Théodore Dubois d'interdire à ses élèves la fréquentation des cours de *la Scola*, s'il en désapprouve la méthode et les doctrines; mais, à l'égard de la classe d'orgue et des concerts publics, son veto prend la tournure d'un acte d'hostilité tout arbitraire. Peut-être M. Théodore Dubois a-t-il des raisons *personnelles* pour ne pas aimer *la Scola*? Ne connaissant guère des deux établissements que leurs programmes d'études et leurs manifestations extérieures, je manque de renseignements sur les origines du conflit. Mais si cette animosité, encore inexpiquée, de M. Théodore Dubois est cause que M. le Directeur du Conservatoire empêche un jeune artiste confié à ses soins de se préparer à une classe d'orgue supérieure, sous la direction du maître éminent appelé à lui continuer ses leçons rue Bergère; si, pour l'identique et insaisissable motif, il est défendu aux élèves du dit Conservatoire, *sous peine de renvoi*, de prendre une part effective à l'interprétation des chefs-d'œuvre de l'art musical quotidiennement exécutés à *la Scola*, il y a là un état de choses regrettable à tout point de vue. A moins de renoncer aux avantages offerts à tout jeune Français par sa patrie sans autre condition que de les mériter au concours, les étudiants de notre école *nationale* sont frustrés du profit de précieux exercices, arrêtés ou gênés dans la prépa-

ration de leurs études, par celui-là même qui a charge de leur avenir artistique.

On comprendrait difficilement que les pupilles de M. le Directeur du Conservatoire fussent forcés de subir les conséquences de l'humeur éventuelle de M. Théodore Dubois uniquement parce que tel est « le bon plaisir » de celui-ci. Jusqu'à plus ample informé, on ne découvre pourtant aucun autre prétexte plausible à l'excommunication de *la Scola*. Au temps où M. Théodore Dubois ne dirigeait encore qu'une classe d'harmonie, un de ses élèves, en se rendant au Conservatoire, acheta la partition de *Parsifal*, qui venait de paraître, et la mit dans sa serviette. En arrivant au cours, il retira de celle-ci ses devoirs, la referma et la laissa sur une table. Le hasard voulut que des camarades indiscrets dénichassent le chef-d'œuvre et une impatience assez explicable les entraîna à le parcourir sans plus tarder. Il en résulta, dans un coin de la salle, un rassemblement mouvementé qui attira l'attention du professeur. Quand M. Théodore Dubois sut de quoi il retournait, bien loin de se montrer à son tour un tant soit peu curieux de l'œuvre nouvelle, il se fâcha tout rouge et adressa au « coupable » stupéfait cette virulente apostrophe : « Je vous défends, vous entendez bien, je vous défends d'apporter ces choses-là ici ! » L'algarrade était au moins inopinée et l'intolérance excessive à propos d'un objet fortuitement égaré d'une serviette. M. Théodore Dubois défendait jadis à ses élèves d'introduire au Conservatoire un paquet contenant *Parsifal*, parce qu'il n'aimait pas *Parsifal*. Il leur interdit aujourd'hui d'aller jouer du Bach ou du Beethoven, chanter du Gluck ou du Rameau à *la Scola* parce que *la Scola* lui déplait.

L'autorité artistique de M. Théodore Dubois est-elle à ce point manifeste qu'on y puisse reconnaître une garantie suffisante de l'excellence de ses décisions intuitives, inexplicables et inexplicables par ailleurs ? Il faut bien l'avouer ; malgré les honorables aspirations dont elles sont le témoignage, les compositions de M. le

Directeur de notre Conservatoire n'ont réussi jusqu'à présent à révéler de lui qu'une bonne volonté malheureuse, sinon naturellement impuissante. Encore que le génie ne soit pas indispensable à l'emploi et que la compétence directoriale s'accommode fort bien du plus modeste talent, de voir M. Théodore Dubois occuper, même provisoirement, la place qu'il a, M. le Directeur du Conservatoire est peut-être le seul, parmi ses contemporains, à ne point s'en étonner. Sa nomination à un poste dont personne ne voulait dans la condition où il l'accepta n'alla pas sans causer quelque surprise à peu près unanime. Les plus charitables l'avaient accueillie d'un muet mais éloquent sourire. Pourtant, si l'idée d'espérer quoi que ce fût de l'artiste eût semblé plutôt saugrenue, on s'accordait généralement à escompter l'expérience du professeur. Celui-ci avait publié un *Supplément au Traité d'harmonie de Reber* d'une réelle valeur pratique entre les mains de commençants. Malheureusement, son *Traité de contrepoint et de fugue* est venu démontrer depuis que les capacités pédagogiques de M. le Directeur du Conservatoire ne dépassent pas le seuil d'une classe d'harmonie élémentaire. Le bagage musical et didactique de M. Théodore Dubois n'apparaît donc pas de ceux qui puissent justifier la prétention à une sorte de dictature artistique s'exerçant, infaillible en soi, sur les forces vives de la musique de notre pays. Les actes de M. le Directeur semblent indiquer que M. Théodore Dubois ne partage pas cet avis. Il est des grâces d'état.

Mais, du moins que je sache, il n'y a pas jusqu'aujourd'hui chez nous de « musique d'État ». Dans l'espèce, l'État, dont M. Théodore Dubois est le mandataire, ne peut avoir d'autre préoccupation que de favoriser le libre développement de notre art musical. Si ce n'était son devoir, ce serait son intérêt, non seulement de seconder les initiatives individuelles, mais de provoquer autour de soi les efforts collectifs, d'encourager la création d'écoles indépendantes, de les aider et de les protéger. Il ne pourrait en résulter, pour l'État, qu'une dimi-

nution de charges et de responsabilité, et on y gagnerait en outre, pour tous, le bienfait de l'émulation artistique. En inaugurant l'hôtel de *la Scola*, l'auteur de *Fervaal* disait à ses élèves : « Soyez des émules dans le travail, et jamais des rivaux. » Un directeur de Conservatoire artiste et intelligent, ou simplement consciencieux, eût fait mieux que d'adopter une maxime aussi noble. Il eût dit aux jeunes sociétés, aux entreprises plus anciennes : « Soyons à la fois des émules et des collaborateurs pour le plus grand bien de notre art. » M. Théodore Dubois a tenu à proclamer avec éclat qu'il n'était pas ce directeur. On s'en doutait presque.

Déjà, avec Gabriel Fauré, *l'École Niedermeyer* avait apporté à notre institution nationale « l'aumône d'un peu de gloire », acceptée d'ailleurs en rechignant. On raconte que la classe de composition du maître est tenue encore aujourd'hui pour un lieu suspect et que ceux qui y fréquentent en supportent les conséquences aux concours. M. Alexandre Guilmant préparait, à *la Scola*, les élèves futurs de sa classe d'orgue du Conservatoire. M. Théodore Dubois ne l'entend point ainsi. Il dédaigne ou refuse toute assistance venue du dehors. M. le Directeur du Conservatoire aurait cependant bien des motifs pour ne pas repousser les auxiliaires désintéressés, d'où qu'ils viennent. Un personnage officiel était obligé récemment de constater l'état lamentable des études à tous les étages, ou peu s'en faut, de la maison de la rue Bergère. Ce législateur, évidemment naïf, pensait sans doute que notre Conservatoire n'a pas été fondé dans le but exclusif d'en appointer, décorer et membre-de-l'Institut les professeurs et régisseurs à l'ancienneté ou à la cabale. Le très intéressant rapport de M. Couyba y dénonçait les tristes effets d'une routine invétérée et concluait par un éloge chaleureux et motivé de résultats obtenus ailleurs, — lequel ailleurs précisément n'est autre que *la Scola*. Le passage mérite d'être cité.

« M. Vincent d'Indya démontré mieux que par des critiques les points faibles de l'enseignement du Conser-

vatoire en instituant, rue Saint-Jacques, des conférences historiques sur des matières musicales. On y étudie la genèse des genres... L'année dernière, par exemple, ces conférences portaient sur la sonate pour piano, la sonate pour violoncelle, et étaient suivies d'une série d'auditions de sonates historiquement coordonnées, de manière à présenter un développement organique et complet. Et M. Vincent d'Indy créa tout cela avec des ressources de quartier dérisoires au début, comme pour mieux accuser la nécessité d'une réforme de l'enseignement de la rue Bergère, de ses cours, de ses concerts, de ses méthodes et de ses préjugés. Au point de vue de l'enseignement du chant, on forme au Conservatoire des chanteurs par des procédés de psittacisme. C'est toujours la vieille méthode empirique, à laquelle il est temps de substituer enfin une méthode rationnelle, scientifique et moderne, sous peine de faillite artistique. A défaut de chanteurs, le Conservatoire formerait-il du moins scientifiquement des musiciens? Les « humanités » musicales n'y sont enseignées à personne, c'est-à-dire que l'enseignement normal du style et du chant avec base solide de connaissances historiques et démonstrations par l'étude raisonnée et coordonnée des compositeurs est encore à instituer. C'est une faculté de musique qu'il s'agirait de créer au lieu d'une série de petits « beuglants » supérieurs. La suppression des ridicules concours et prix s'ensuivrait. Pour mieux juger de cette infériorité, il suffit de voir, par opposition, ce que M. Vincent d'Indy a créé rue Saint-Jacques. Aux serinettes du Conservatoire on a substitué l'enseignement des styles et l'histoire des styles. On y étudie méthodiquement et l'on y interprète, en tâchant de faire revivre leurs styles, Haendel ou Bach, dans le même esprit qu'à la Sorbonne on explique et on traduit Montaigne et Rabelais, en attendant Malherbe et Bossuet... »

Il y avait là, pour M. Théodore Dubois, mieux qu'une indication. De la plus importante commission du Parlement à un fonctionnaire, c'était au moins un conseil,

peut-être un avertissement. On déplorait la décadence de notre antique et vénérable Conservatoire sans l'attribuer à son Directeur provisoire, mais en invitant celui-ci à regarder autour de soi et en lui désignant clairement l'endroit où il trouverait de bons exemples. On n'exigeait pas de M. Théodore Dubois, par pénitence, qu'il s'enfonçât des clous dans le derrière comme Bababec ; on lui demandait simplement de voir plus loin que le bout de son nez. On lui suggérait complaisamment que, si l'observation de cette extrémité avait procuré jadis à certains fakirs la vision de la lumière céleste, personne encore n'en avait retiré jusqu'ici quelque lumière favorable à l'enseignement de l'art musical. Mais l'Etat, par l'entremise de nos représentants, l'Etat, dont M. Théodore Dubois a reçu la procuration, l'Etat perdait son temps, son encre et son papier. Quand M. le Directeur du Conservatoire met son lorgnon, si ce n'est pas pour admirer le bout de son nez, c'est pour contempler son nombril, qu'il estime incomparable. L'idée que quelqu'un se permette de lui donner un avis lui paraît divertissante. Que les innocents pensionnaires de ce qu'on appelle aujourd'hui « la maison Dubois » puissent tirer quelque profit de ce qui se passe autre part, que l'établissement où il règne et gouverne soit exposé à une comparaison désavantageuse, ce sont là choses si invraisemblables aux yeux de M. le Directeur du Conservatoire qu'il n'est pas loin sans doute d'en inférer des menées souterraines, sinon une aberration de l'esprit chez ceux qui l'osent critiquer. Il s'est empressé de montrer le cas qu'il fait de ces insinuations : il a mis brutalement *la Scola* à l'index. Il ne veut pas qu'on doute un seul instant du mépris où il tient les exhortations longanimes de ceux qui sont chargés de contrôler les effets de son autorité. Il assume d'un cœur léger la responsabilité de la déchéance pitoyable de notre vieux Conservatoire. A l'âge de M. Théodore Dubois, Bonaparte était mort, mais Louis XIV ne l'était pas. M. le Directeur s'en souvient. Il a pris pour devise : « Moi seul, et c'est assez ! » Nombre de bons esprits commencent à

redouter que ce ne soit même trop. Les plaisanteries les plus courtes sont les meilleures. La nomination de M. Théodore Dubois à la haute fonction qu'il occupe n'avait d'abord semblé que drôle; les fantaisies de « son bon plaisir » apparaissent peu à peu comme un danger réel pour l'avenir de notre art musical. Que M. Théodore Dubois enseigne à ses élèves ce qu'il exige qu'ils sachent, c'est-à-dire ce qu'il sait lui-même, rien de mieux. Mais n'y a-t-il pas de sa part quelque excès de sollicitude, sinon de présomption, à ne leur vouloir laisser apprendre que cela, à les priver de toute autre lumière? Son rêve serait-il de ne former au Conservatoire que des petits Dubois? Il ne faut jamais abuser des meilleures choses.

JEAN MARNOLD.

